

Vienne ce 1.<sup>er</sup> Avril 1857.

Mon cher Monsieur.

J'ai reçu votre très chère lettre du 8. Mars. Les paroles affectueuses que vous m'avez adressées furent comme un baume à mes peines. Je veux espérer avec vous, mon très cher Monsieur Hill, que de ce qui apparemment a été un grand mal, la bonté divine en fera sortir un grand bien. Que ma fille n'aurait été heureuse avec un homme par lequel, sans raison, elle avait conçu une aversion prononcée, cela est indubitable. Et en effet un jeune homme qui n'avait d'autre mérite que <sup>celui</sup> d'appartenir à une famille respectée, mais qui était dépourvu d'esprit sans bêtise dont la bonté apparente était plus tôt de la bêtise monde et sans éducation, ne pouvait être un mari adapté pour une personne ayant de quelques intellectuelles infiniment supérieures. Le consentement avait été arraché par surprise, une fois la parole donnée, ma fille était décidée de devenir la victime du point d'honneur. Elle avait mal compté sur ses forces, qui l'ont abandonnée à la veille du jour où le mariage devait se célébrer et au moment qu'elle devait quitter l'hôtel où elle demeurait avec moi et avec ses frères, pour n'y plus n'y revenir. La

malheureuse a trahi le secret qui recelait dans  
son cœur au milieu d'un attaque nerveux.  
Le mariage est un engagement trop sérieux  
trop sacré même, pour être contracté à la  
léger. Le repentir peut en être malheureux  
quelquefois la suite, mais il est affreux s'il  
doit le précéder. Ayant découvert le terrible  
secret, je ne pouvais dès lors consentir à ce  
qui en réalité n'était qu'un sacrifice et en  
même temps un sacrilège. Ma fille a continué  
à être bien souffrante, pendant plusieurs jours  
les parents de l'époux n'ont point tardé à  
comprendre que le mariage ne pouvait avoir  
lieu et ainsi il a été déposé.

Vous une fille chère malheureuse pour toute  
sa vie, cela aurait été un malheur que je  
n'aurais pu supporter, à cela grâce à Dieu  
on a réparé, j'ai souffert cruellement, et repen-  
dant je ne pourrais presque donner le nom de  
malheur à un événement quoique bien douloureux,  
car je crois qu'il n'y a de vrai malheur que  
celui qui est irréparable. Le temps, accéléré en  
quelque sorte par le changements des lieux et  
par le mouvement du voyage, effaça bien tôt  
des souvenirs qui sont encore trop récents.

Je suis content que notre chère Abigaille  
dans l'innocence de son cœur ait entendu  
la triste nouvelle avec une admirable résigna-  
tion. Tout ce que vous me dites pour cette

chère enfant me comble de joie, j'y vois de  
vraies les heureux fruits d'une éducation religieuse  
et morale, telle que doivent la recevoir des jeunes  
filles, pour pouvoir supporter les épreuves de la  
vie, et accomplir vertueusement leur destination  
dans ce monde. Je n'ai qu'à remercier des  
dignes instituteurs envers les quels ma recon-  
naissance durera autant que ma vie.

Je suis encore à Vienne où je ne m'arrêterai  
pas plus qu'une semaine, devant poursuivre  
mon voyage vers Berlin, où je compte  
m'arrêter, car d'après toutes les informa-  
tions que je viens de recevoir, Berlin est  
le lieu plus adapté pour l'éducation de mes  
fils.

Mes fils ont été bien touchés pour tout ce  
que vous leur adressez dans votre lettre,  
ils vous prient de croire à leur gratitude  
et d'agréer l'hommage de leur haute  
considération.

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir  
de Madame Hill et des autres dames, envers  
les quelles je suis bien reconnaissant pour  
les marques de sympathie qu'elles ont voulu  
bien me témoigner dans une circonstance  
de ma vie assez critique.

Je terminerai ma lettre en vous priant de  
m'envoyer quelque lettre de recommandation  
pour Berlin, si par hasard vous y avez  
des amis qui pourraient m'être utiles de  
leurs conseils. Vous me pardonnerez, j'espère,  
cette liberté à laquelle votre bonté m'a  
encouragé.

En attendant croyez moi avec le plus grand  
respect et la plus vive affection

Notre dévoué

Hermann Lunk

P. S. Vous continuerez d'envoyer vos lettres  
à Trieste, les recommandant à Monsieur  
le Chevalier Georges D. Jamari.